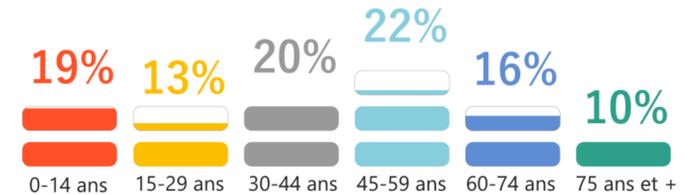
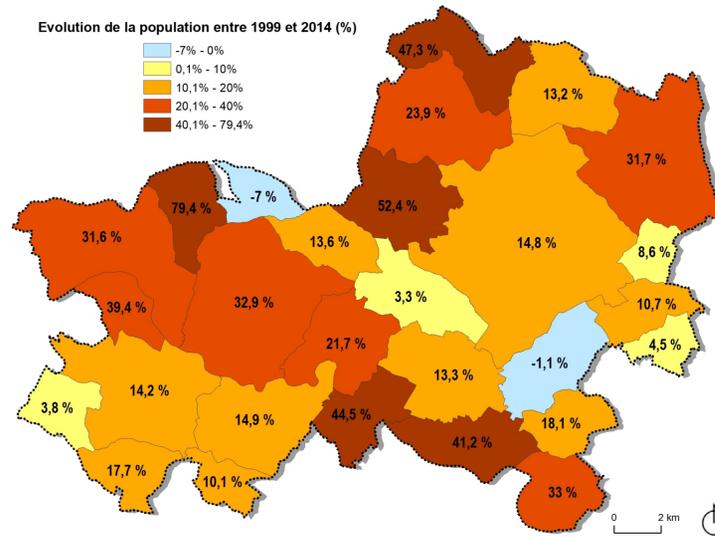


Diagnostic : enjeux socio-économiques

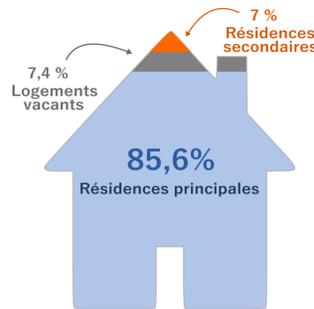
L'ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

La population évolue de manière hétérogène sur le territoire. Les pôles urbains, tels que Castres, Graulhet et Lavaur, et la route D112 jouent un rôle important dans la répartition des habitants (cf. carte ci-contre).

Le territoire attire de plus en plus de nouveaux habitants, ce qui se traduit par un taux significatif de personnes âgées de moins de 30 ans. Cependant, le vieillissement de la population ne cesse d'augmenter (+ 25% de 60-74 ans entre 2009 et 2014). Par ailleurs, le territoire compte un nombre élevé de familles (couples avec ou sans enfant et familles monoparentales) parmi les ménages (75%). Cela signifie que les ménages d'une seule personne ou de plusieurs personnes isolées représentent un quart de la population.



LE PARC DE LOGEMENTS INTERCOMMUNAL

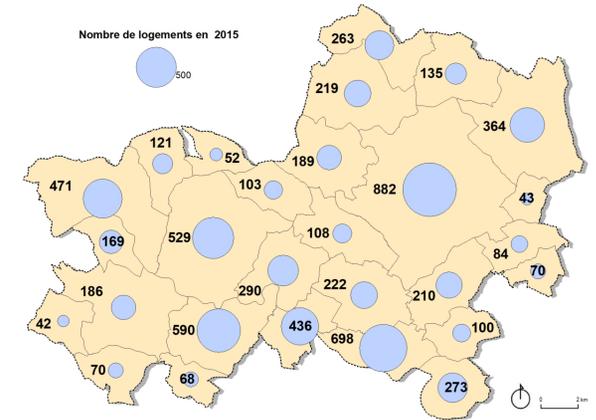


Le parc de logements est majoritairement composé de grandes maisons, souvent anciennes, avec 40% des logements construits avant 1946.

76% des ménages sont propriétaires de leur logement et 55% d'entre eux y sont installés depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, plus de 200 hectares ont été consommés ces dix dernières années, entraînant la disparition d'espaces naturels et agricoles.

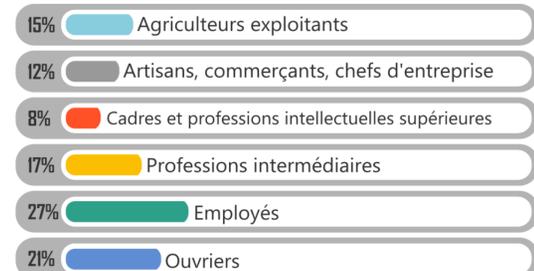
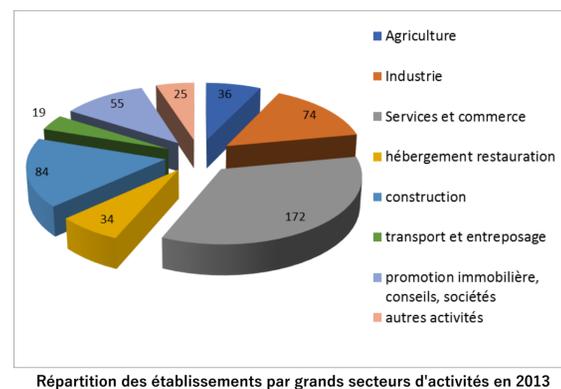
La consommation de l'espace devra, à l'avenir, répondre aux nouveaux besoins sociaux (besoin de logements plus petits) et écologiques (préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles) identifiés dans le diagnostic.



L'ANALYSE ECONOMIQUE

Le territoire, bien que multipolarisé par différents pôles urbains, dispose d'une offre satisfaisante de commerces et de services de proximité (cf. graphique ci-contre). Les axes routiers structurants (RD112, RD83 ET RD612) et les attraits touristiques de la commune de Lautrec renforcent l'attractivité du territoire.

La place de l'agriculture est centrale dans l'économie locale. En effet, ce secteur représente 15% des emplois contre 4% à l'échelle du département du Tarn. Il s'agit donc d'une activité identitaire de la CCLPA qu'il convient de protéger, notamment en préservant les surfaces agricoles de l'urbanisation. Par ailleurs, la présence de zones d'activités permet de dynamiser l'activité économique du territoire. Leur développement est un enjeu important dans le cadre de l'élaboration du PLUi.



34 % de couples avec enfant(s)

64 logements sociaux sur l'ensemble du territoire de la CCLPA

21,3 ha de foncier d'activités disponibles en 2018

1352 logements construits entre 2005 et 2018

15 % d'emplois agricoles

LES OBJECTIFS

- Favoriser l'installation des jeunes ménages
- Répondre aux besoins des personnes vieillissantes
- Proposer des typologies d'habitat plus diversifiées
- Limiter le développement d'habitat peu dense consommateur d'espace naturel et agricole
- Favoriser le développement de l'agrotourisme
- Proposer une réponse adaptée aux besoins des entreprises